

Bulletin d'histoire politique

Benoît Grenier, *Brève histoire du régime seigneurial*, Montréal, Boréal, 2012, 246 p.

Katéri Lalancette

B
H
P

Volume 21, Number 2, Winter 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1014160ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1014160ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lalancette, K. (2013). Review of [Benoît Grenier, *Brève histoire du régime seigneurial*, Montréal, Boréal, 2012, 246 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 21(2), 227–230. <https://doi.org/10.7202/1014160ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Benoît Grenier, *Brève histoire du régime seigneurial*,
Montréal, Boréal, 2012, 246 p.

KATÉRI LALANCETTE
Université Laval

Benoît Grenier, professeur d'histoire canadienne préindustrielle à l'Université de Sherbrooke, a récemment publié un court ouvrage sur l'histoire du régime seigneurial au Québec. Fresque d'histoire sociale, géographique, politique, économique et culturelle, *Brève histoire du régime seigneurial* intègre les connaissances acquises au cours des dernières décennies sur l'histoire de l'institution seigneuriale. Il s'agit d'une synthèse très attendue par le monde universitaire québécois.

Spécialiste du monde seigneurial (tant sa maîtrise que son doctorat se consacrent aux seigneurs de la vallée du Saint-Laurent) Grenier offre une synthèse grand public qui brosse un portrait général du système seigneurial et de son évolution dans la vallée du Saint-Laurent. Par un plan chronologique et thématique, Grenier nous fait voyager sur une période allant des origines de la seigneurie européenne au milieu du XX^e siècle québécois.

L'ouvrage compte six chapitres dont certains ont été publiés en partie dans *Cap-aux-Diamants* et dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Le chapitre premier porte sur les origines, le fonctionnement et l'évolution du système seigneurial en Europe, aspects importants à saisir afin de comprendre son instauration dans la colonie française d'Amérique.

Le second chapitre, plus imposant par sa longueur et par l'importance de son contenu, cerne les contours de l'institution seigneuriale et explique son implantation au Québec sous le Régime français. L'essence de ce chapitre est consacrée aux droits, devoirs et privilèges des seigneurs et des censitaires. En particulier, Grenier cherche à exposer les différences entre le régime seigneurial de la Nouvelle-France et celui de la France, notamment quant à son usage dans le processus de colonisation et d'occupation du sol. Autre distinction : les terres concédées sont rarement défrichées et leur forme est irrégulière, suivant le cours des

rivières. «L'institution en elle-même n'est pas porteuse d'une quelconque forme géométrique, mais les actions des seigneurs, combinées aux réalités du terrain, vont contribuer à modeler le territoire du Québec et à lui donner le caractère qu'on lui connaît» (p. 68-69). La concession de terres, le rythme d'octroi des seigneuries et l'occupation des concessions sont autant de sujets abordés par l'auteur. Quelques pages sont également consacrées aux seigneuries des autres colonies françaises d'Amérique, comme l'Acadie et la Louisiane.

Dans le chapitre suivant, la diversité caractérisant le groupe formant les seigneurs est mise en lumière. Évidemment, l'élite traditionnelle (la noblesse et le clergé) occupe la plus grande partie de la terre seigneuriale, mais de petits roturiers ont parfois accès à la propriété seigneuriale en Nouvelle-France. Grenier nous présente le cadre de vie d'autres acteurs marginaux, comme les Amérindiens et les femmes des seigneurs, que l'on nomme dans la langue des anciens Canadiens «seigneuresse». Il est également question du fonctionnement et de la gestion des seigneuries, selon la présence ou l'absence du seigneur sur sa terre. Grenier aborde aussi le sujet de la possession d'esclaves qui, précise-t-il, est une marque de prestige à l'époque. En bref, l'auteur parvient à illustrer les inégalités caractérisant l'Ancien Régime et à démontrer la diversité de seigneurs avec lesquels doivent vivre les censitaires habitant le territoire laurentien.

La Conquête a eu des conséquences immédiates sur les 250 seigneuries que compte alors la Province de Québec. L'avenir du système seigneurial est incertain au départ, mais celui-ci est maintenu; même que de nouvelles concessions sont faites par le gouverneur Murray. Une partie de l'élite francophone quitte cependant la vallée du Saint-Laurent tandis que d'autres se départissent de leur fief. Beaucoup décident toutefois de rester au pays. Les seigneuries sur le marché seront acquises notamment par des Britanniques de divers horizons: des militaires, des bourgeois, des marchands et des huguenots. Cela élargit la diversification de la classe seigneuriale. Au fil des décisions politiques et des changements socio-économiques, le régime seigneurial évolue. Avec l'Acte de Québec de 1774, on confirme «la légitimité des terres détenues sous ce mode de tenure, sans plus de précision» (p. 149). L'Acte constitutionnel de 1791 remet en question l'avenir de l'institution. Les nouvelles zones de colonisation de la province sont concédées selon le choix du concessionnaire: elles peuvent être libres de redevances seigneuriales ou sous la forme d'une seigneurie. Également, avec la création d'une Chambre d'assemblée, les circonscriptions électorales sont calquées sur la carte des seigneuries et plusieurs seigneurs vont se présenter comme députés. Au XIX^e siècle, la classe seigneuriale est surtout présente aux Conseils législatifs et exécutifs, bien que certains grands seigneurs, comme Louis-Joseph Papineau, se consacrent à l'Assemblée législative.

Le chapitre intitulé «La société seigneuriale: harmonie ou conflit?» est consacré aux relations entre seigneurs et censitaires, question maintes fois débattue par les historiens. Grenier démontre la complexité de ces relations dès le début de la colonie, ce qui permet de faire la distinction entre la vision idéalisée de la seigneurie, où les rapports sociaux sont idylliques, et la vision marxiste, qui insiste largement sur les rapports de soumission des censitaires aux seigneurs.

Quant au dernier chapitre, il porte sur l'abolition du régime seigneurial, rendu anachronique à l'ère de l'industrialisation. Fait intéressant, Grenier va au-delà de l'abolition officielle de l'institution et aborde les conséquences qu'elle a eues sur la vie des seigneurs et des censitaires. Un long processus mène à la disparition de la seigneurie. Dès le début du XIX^e siècle, l'institution est remise en question à plusieurs reprises par des commissions d'enquête et des entrepreneurs capitalistes, qui proposent de la remplacer par la tenure en franc et commun soccage. Par contre, on n'assiste pas à de véritables révoltes anti-seigneuriales de la part de la population. L'Acte d'abolition de 1854 donne les lignes directrices du nouveau système de possession en franc alleu roturier, où les droits et devoirs féodaux sont abolis. Cependant, tous les droits, sauf les droits honorifiques, sont compensés pour les seigneurs, qui s'inquiètent tout de même de ce qui les attend. Ces dédommagements sont assumés par l'État et les anciens censitaires. Or il faut attendre 1940 et l'aide de la part du Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales pour que le lien seigneurs-censitaires disparaisse enfin. Les derniers paiements du Syndicat ont lieu en 1970.

La synthèse que nous offre Grenier est exquise. Les nuances qu'il apporte à l'histoire traditionnelle rendent une image plus vivante et moins dogmatique du monde seigneurial. Par son approche humaine, il met de l'avant les rapports entre les acteurs de la seigneurie, de façon à rendre compte du dynamisme et des inégalités de l'ancienne société québécoise. Il s'agit d'un travail remarquable.

Outre le texte en lui-même, l'ouvrage, édité chez Boréal, est doté de plusieurs outils afin d'aider à la compréhension du lecteur moins familier de l'histoire seigneuriale. On trouve cinq cartes représentant le territoire seigneurial et les arrondissements plus densément peuplés, cartes accompagnées d'une liste nominale des 271 seigneuries. Même s'il s'agit d'un ouvrage synthétique de type «brève histoire», Grenier intègre des références nominales au cœur du texte. Il est ensuite possible de trouver la référence complète dans la bibliographie, divisée en trois catégories (la seigneurie au Québec, la seigneurie ailleurs et abolition et survivance du régime seigneurial au Québec). À la fin de l'ouvrage, on trouve un glossaire contenant la définition de divers termes liés au régime seigneurial, comme «alleu», «commutation», «papier-terrier» ou «seigneur

primitif». Le livre comprend enfin un index onomastique et une table des matières.

Cette excellente synthèse de Grenier dresse un portrait juste de l'histoire du régime seigneurial. Avec sa plume simple et agréable, l'auteur réussit à faire de cette synthèse un ouvrage d'introduction à l'histoire seigneuriale. Elle permet de saisir l'importance du régime seigneurial dans la définition du caractère unique du Québec : c'est cette institution qui a dicté les rapports à la terre et les rapports entre les individus pendant plusieurs siècles.

Avec la collaboration de : M. Christian Blais et M. Alain Laberge